



## Assemblée générale

Distr. générale  
17 janvier 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-quatrième session

Point 144 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

## Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, y compris la Mission d'observation à Prevlaka (MONUP) et les bureaux de liaison des Nations Unies à Belgrade et à Zagreb, soit un montant total brut de 153 588 000 dollars (montant net : 145 543 200 dollars).

Environ 77% des ressources prévues sont destinées aux dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 17 % du budget, les dépenses afférentes au personnel militaire 1 % et les contributions du personnel 5 %. Moins de 1 % du montant total est alloué aux autres programmes.

Les décisions qu'est appelée à prendre l'Assemblée générale sont indiquées au paragraphe 3 du présent rapport.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général .....	1–3	4
II. Mandat politique des missions .....	4–7	5
A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine .....	4–5	5
B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka .....	6–7	6
III. Plan des opérations et moyens nécessaires .....	8–18	6
A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine .....	8–11	6
B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka .....	12–14	6
C. Bureaux de liaison des Nations Unies à Belgrade et à Zagreb .....	15–16	6
D. Bureau administratif de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) à Zagreb .....	17–18	7
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces .....		7
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale .....		8
A. Contributions volontaires .....		8
B. Fonds d'affectation spéciale .....		8
VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents .....	19	9
VII. Matériel appartenant aux contingents .....	20	9
VIII. Effectifs nécessaires .....	21–30	9
A. Modifications du tableau d'effectifs .....	21–30	9
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés .....		12
<b>Annexes</b>		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 .....		14
A. État récapitulatif .....		14
B. Répartition des ressources par grande catégorie de dépenses .....		16
C. Renseignements complémentaires .....		17
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse .....		23
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission .....		23
B. Répartition des ressources par rubrique du budget : coûts standard et coûts propres à la Mission .....		31
C. Dépenses prévues non renouvelables .....		32
III. Appui fourni par la MINUBH à d'autres organismes des Nations Unies et à des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies dans la zone de la mission .....		38
IV. Suite donnée aux recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....		40

---

V.	Suite donnée aux précédentes recommandations du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne .....	41
VI.	Organigrammes .....	42
A.	Organigramme de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : services organiques .....	42
B.	Organigramme de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : services administratifs .....	43
C.	Organigramme du Groupe international de police .....	44
D.	Structure des implantations du Groupe international de police .....	45
VII.	Carte .....	46

## I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission des Nations Unie en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, y compris la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) et les bureaux de liaison des Nations Unies à Belgrade et à Zagreb, soit un montant brut de 153 588 000 dollars (montant net : 145 543 200 dollars).

2. Les ressources prévues pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 représentent une réduction de 8,4 % (soit 14 012 000 dollars) du montant total brut par rapport aux crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Cet écart s'explique par une baisse de 10,9 % des dépenses afférentes au personnel civil et de 19,7 % des contributions du personnel. Il est compensé en partie par une augmentation de 49,1 % des dépenses relatives au personnel militaire, de 5,6 % des dépenses opérationnelles et de 106,2 % des dépenses au titre d'autres programmes.

Tableau 1  
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1998/1999	Montants autorisés 1999/00	Prévisions de dépenses <sup>c</sup>	Augmentation/réduction proposée par rapport à 1999/00	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	1 933,3	1 224,0	1 825,4	601,4	49,1
Personnel civil	118 826,2	130 799,0	116 489,1	(14 309,9)	(10,9)
Dépenses opérationnelles	29 636,0	25 335,6	26 756,5	1 420,9	5,6
Autres programmes <sup>b</sup>	389,6	229,0	472,2	243,2	106,2
Contributions du personnel	8 052,7	10 012,4	8 044,8	(1 967,6)	(19,7)
<b>Total brut<sup>a</sup></b>	<b>158 837,8</b>	<b>167 600,0</b>	<b>153 588,0</b>	<b>(14 012,0)</b>	<b>(8,4)</b>
Contributions volontaires	3,6	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>158 841,4</b>	<b>167 600,0</b>	<b>153 588,0</b>	<b>(14 012,0)</b>	<b>(8,4)</b>

<sup>a</sup> On trouvera à l'annexe II. B des informations sur la répartition des ressources (coûts standard et coûts propres à la Mission).

<sup>b</sup> Non compris les dépenses de personnel.

<sup>c</sup> Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi).

Tableau 2  
Ressources humaines

<i>Personnel militaire et civil</i>	<i>1998/99<sup>a</sup></i>	<i>1999/00<sup>a</sup></i>	<i>2000/01</i>	<i>Augmentation/réduction par rapport à 1999/00</i>
Observateurs militaires	28	28	28	–
Officiers de liaison	5	5	5	–
Contingents	–	–	–	–
Police civile	2 057	2 057	2 057	–
Personnel international	397	413	398	(15)
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	8	15	7
Agents locaux	1 307	1 437	1 438	1
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

<sup>a</sup> Il s'agit de l'effectif autorisé le plus élevé.

3. **Les décisions qu'est appelée à prendre l'Assemblée générale sont les suivantes :**

a) **Ouvrir un crédit d'un montant brut de 153 588 000 dollars (montant net : 145 543 200 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001;**

b) **Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a), à raison d'un montant brut de 12 799 000 dollars (montant net : 12 128 600 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.**

## II. Mandat politique des missions

### A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

(résolution 1035 (1995) du Conseil de sécurité en date du 21 décembre 1995)

4. La MINUBH a pour mandat d'aider les parties à s'acquitter de leur obligation d'assurer des conditions de sécurité à toutes les personnes relevant de leurs juridictions respectives, en assurant l'existence d'organismes civils chargés du maintien de l'ordre qui agissent conformément aux normes internationales reconnues et dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La Mission se compose du Groupe international de police (GIP) et d'un bureau civil.

5. Le mandat en cours expire le 21 juin 2000 (résolution 1247 (1999) du Conseil de sécurité en date du 18 juin 1999).

## **B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka** (résolution 779 (1992) du Conseil de sécurité en date du 6 octobre 1992)

6. La MONUP a pour mandat de superviser la démilitarisation dans la péninsule de Prevlaka.
7. Le mandat en cours expire le 15 juillet 2000 (résolution 1285 (2000) du Conseil de sécurité en date du 13 janvier 2000).

## **III. Plan des opérations et moyens nécessaires**

### **A. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine**

8. Les moyens nécessaires au fonctionnement de la Mission sont exposés dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 13 décembre 1995 (S/1995/1031) et dans ses rapports ultérieurs des 9 décembre 1996 (S/1996/1017), 14 mars 1997 (S/1997/224), 10 décembre 1997 (S/1997/966), 12 mars 1998 (S/1998/227 et Corr.1) et 16 décembre 1998 (S/1998/1174).
9. L'effectif autorisé actuel de la MINUBH représente toujours 2 057 policiers et 5 officiers de liaison qui sont déployés dans 7 bureaux régionaux et 55 postes de police. On trouvera une présentation détaillée de la structure du GIP à la section D de l'annexe VI.
10. L'effectif autorisé de la composante personnel civil de la MINUBH est de 1 797 personnes (394 administrateurs recrutés sur le plan international, 8 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 395 agents locaux). Il est proposé de porter à 1 809 l'effectif du personnel civil. On trouvera plus loin au tableau 1 de la partie B de la section VIII la ventilation des besoins en personnel de la MINUBH par classe.
11. Les besoins opérationnels supplémentaires pris en compte pour l'établissement du projet de budget sont récapitulés ci-après dans les sections B, C et D.

### **B. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka**

12. Les moyens nécessaires au fonctionnement de la MONUP sont exposés dans le rapport du Secrétaire général du 13 décembre 1995 (S/1995/1028 et Add.1).
13. La MONUP compte 28 observateurs militaires qui assurent une présence 24 heures sur 24 dans sa base d'opérations de la péninsule d'Ostra, à Herceg Novi dans la République fédérale de Yougoslavie (Monténégro) et dans les locaux du quartier général à Cavtat ainsi que dans la base d'opérations de Gruda en Croatie.
14. On a indiqué plus loin au tableau 2 de la partie B de la section VIII l'effectif de la composante civile de la MONUP. L'effectif autorisé de la MONUP est de huit personnes (3 membres du personnel international et 5 agents locaux) et il est proposé que cet effectif soit maintenu à ce niveau.

### **C. Bureaux de liaison des Nations Unies à Belgrade et à Zagreb**

15. Au paragraphe 24 de son rapport du 6 février 1996 (S/1996/83), le Secrétaire général a fait part au Conseil de sécurité de son intention de maintenir à Belgrade et à Zagreb des bureaux de liaison qui relèveraient du Siège de l'ONU à New York. Les ressources nécessaires au

fonctionnement de ces bureaux ont été prévues dans le budget de la MINUBH, à compter du 1er juillet 1998 dans le cas du bureau de liaison de Belgrade et du 16 octobre 1998 dans le cas du bureau de liaison de Zagreb.

16. L'effectif autorisé pour les bureaux de liaison des Nations Unies à Belgrade et à Zagreb est de 17 personnes (7 membres du personnel international et 10 agents locaux) et de 11 personnes (5 membres du personnel international et 6 agents locaux), respectivement. Il est proposé que cet effectif soit maintenu à ce niveau dans les deux bureaux. On a indiqué plus loin aux tableaux 3 et 4 de la partie B de la section VIII la ventilation correspondante des besoins en personnel, par classe.

#### D. Bureau administratif de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) à Zagreb

17. On trouvera la description des fonctions à exercer au titre des services centraux d'appui aux opérations de maintien de la paix dans l'ex-Yougoslavie aux alinéas a) à f) du paragraphe 10 du rapport du Secrétaire général en date du 31 juillet 1997 (A/51/519/Add.5).

18. Le bureau administratif ayant emménagé dans les mêmes locaux que ceux du bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb, certaines fonctions administratives ont été regroupées. À cet égard, il est proposé de supprimer 19 des 25 postes dont est actuellement doté le bureau administratif de la MINUBH à Zagreb. On prévoit de conserver au total six postes dans les domaines de l'administration, du contrôle des mouvements, des transmissions et du traitement électronique des données. La ventilation correspondante des besoins en personnel, par classe, est indiquée plus loin au tableau 5 de la partie B de la section VIII.

### IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	Du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001
Bosnie-Herzégovine	Bureau régional à Banja Luka	200 000	200 000
	Terrain pour le poste de police à Tito Drvar	20 000	20 000
	Installations destinées à la caserne Tito	150 000	<sup>a</sup>
	Installations de Nedzarici	900 000	900 000
	Terrain pour les installations conteneurisées, les ateliers de transport et de génie, les installations de maintenance, les entrepôts et le dépôt de carburant à Sarajevo	160 000	160 000
Croatie	Installations du camp Pleso	200 000	<sup>b</sup>

<sup>a</sup> La Mission libérera ces installations d'ici au 30 juin 2000.

<sup>b</sup> La Mission n'a pas utilisé ces installations depuis septembre 1999.

## V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

### A. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/Organisation	Contribution	Valeur	
		Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	Du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001
Force de stabilisation	Remise des droits d'atterrissage à l'aéroport de Sarajevo (montant inscrit au budget)	285 000	— <sup>a</sup>

<sup>a</sup> On ne sait pas si l'aéroport de Sarajevo demeurera sous le contrôle de la Force de stabilisation. En conséquence, le montant correspondant aux droits d'atterrissage a été maintenu dans les prévisions de dépenses pour 2000/01.

### B. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	Montant reçu	Dépenses	Montant annoncé
<b>Fonds d'affectation spéciale pour le rétablissement des services publics essentiels à Sarajevo</b>			
Contributions en espèces			
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	—	—	—
1er juillet 2000 au 30 juin 2001	—	—	—
Contributions en nature			
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	—	—	—
1er juillet 2000 au 30 juin 2001	—	—	—
<b>Total partiel</b>	—	—	—
<b>Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'assistance à la police en Bosnie-Herzégovine</b>			
Contributions en espèces			
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	1 121 020	1 904 897 <sup>a</sup>	—
1er juillet 1999 au 30 juin 2001	—	—	—
Contributions en nature			
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	—	—	—
1er juillet 2000 au 30 juin 2001	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>1 121 020</b>	<b>1 904 897</b>	—
<b>Total</b>	<b>1 121 020</b>	<b>1 904 897</b>	—

<sup>a</sup> Au 31 décembre 1999.

## VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

19. L'effectif autorisé de la MINUBH se compose d'observateurs militaires et de policiers civils uniquement. Il n'y a donc pas de dépenses à rembourser au titre des contingents.

## VII. Matériel appartenant aux contingents

20. Aucun matériel n'appartenant à des contingents n'est fourni à la MINUBH.

## VIII. Effectifs nécessaires

### A. Modifications du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuels	Proposés	Écart net
<b>Personnel international</b>			
Secrétaire général adjoint	1	1	–
Sous-Secrétaire général	–	–	–
D-2	2	2	–
D-1	6	5	(1)
P-5	14	14	–
P-4	54	56	2
P-3	74	73	(1)
P-2/P-1	8	6	(2)
<b>Total partiel</b>	<b>159</b>	<b>157</b>	<b>(2)</b>
Agents des services généraux (1re classe)	4	3	(1)
Agents des services généraux (autres classes)	93	81	(12)
<b>Total partiel</b>	<b>97</b>	<b>84</b>	<b>(13)</b>
Service mobile	154	154	–
Service de sécurité	3	3	–
<b>Total partiel</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>–</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>413</b>	<b>398</b>	<b>(15)</b>
<b>Personnel local</b>	<b>1 437</b>	<b>1 438</b>	<b>1</b>
<b>Personnel national (administrateurs)</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>7</b>
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total partiel</b>	<b>1 445</b>	<b>1 453</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>1 858</b>	<b>1 851</b>	<b>(7)</b>

21. Il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs approuvé pour la période devant se terminer le 30 juin 2001 les modifications suivantes, soit une diminution nette de sept postes :

a) Suppression d'un poste P-3 et de deux postes d'agent des services généraux dans le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, d'un poste D-1 dans le Bureau du Chef de la police civile ainsi que de deux postes P-2 et d'un poste d'agent des services généraux (1re classe) dans les services administratifs;

b) Suppression de 19 postes (1 poste P-3, 2 postes d'agent du Service mobile et 16 postes d'agent local) dans le bureau administratif de la MINUBH à Zagreb;

c) Sept postes d'administrateur recruté sur le plan national pour le bureau des affaires publiques (ancien Bureau de l'information), le Bureau des droits de l'homme et le Bureau du Conseiller juridique;

d) Deux postes P-4 pour le Bureau des affaires civiles;

e) Quatre postes d'agent du Service mobile pour la Section de la sécurité;

f) Six postes (1 poste P-3 et 5 postes d'agent local) pour le Bureau régional de Mostar;

g) Remplacement de 10 postes d'agent des services généraux et de deux postes d'agent du Service mobile par des postes d'agent local.

22. La Mission a redéployé un poste d'agent du Service mobile et un poste d'agent des services généraux du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général aux services administratifs, ainsi qu'un poste P-5 du Bureau des affaires civiles au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

23. Au paragraphe 7 de sa résolution 53/233 du 8 juin 1999, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Mission, en tenant compte de ses besoins. Dans le cadre du présent budget, la Mission a identifié 10 postes d'agent des services généraux et deux postes d'agent du Service mobile qui seront remplacés par des postes d'agent local au titre du Bureau des affaires civiles (5 postes d'agent des services généraux), des services administratifs (5 postes d'agent des services généraux), des services techniques (1 poste d'agent du Service mobile) et des services régionaux (1 poste d'agent du Service mobile).

24. **Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.** Les activités du GIP ayant été réorientées du contrôle général vers des activités plus spécialisées, les enquêtes judiciaires et les enquêtes relatives aux droits de l'homme menées par la Mission sont beaucoup plus nombreuses et complexes. Il faut donc renforcer ses moyens d'action dans le domaine juridique et dans celui des droits de l'homme, en particulier au niveau national. En conséquence, il est demandé trois postes d'administrateur recruté sur le plan national pour des spécialistes des affaires juridiques devant être affectés au Bureau du Conseiller juridique (bureaux régionaux de Banja Luka, Tuzla et Sarajevo) et deux postes d'administrateur recruté sur le plan national pour des spécialistes de programme devant être affectés au Bureau des droits de l'homme.

25. Il est par ailleurs demandé deux postes d'administrateur recruté sur le plan national (un producteur de radio et un conseiller pour les médias et l'information) au titre du Bureau des affaires publiques (ancien Bureau de l'information) en vue de renforcer les compétences dont dispose la Mission au niveau national.

26. Cette proposition est conforme aux observations formulées par le Comité administratif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 25 de son rapport du 1er avril 1999 (A/53/895/Add. 6), à savoir qu'il faudrait faire un effort pour augmenter le nombre d'administrateurs recrutés sur le plan national dans le cadre du projet d'évaluation de l'appareil judiciaire et qu'on pourrait également envisager de recourir à des administrateurs recrutés sur le plan national pour ce qui est des enquêtes relatives aux droits de l'homme. Ainsi que le fait observer le Comité consultatif, non seulement cette formule reviendrait moins chère, mais en outre, en recrutant davantage d'administrateurs localement, on pourrait contribuer à former des professionnels sur place.

27. **Bureau des affaires civiles.** On s'est rigoureusement efforcé de rationaliser le programme consultatif du GIP en procédant à la coimplantation des structures de police à tous les niveaux de commandement et d'exécution tant dans la Fédération que dans la Republika Srpska. Aux

niveaux du canton (Fédération) et du centre de sécurité publique (Republika Srpska), les spécialistes des affaires civiles apportent un appui politique aux conseillers du GIP sur les questions ayant trait à la réforme de la police locale. Les deux postes P-4 supplémentaires demandés pour le Bureau des affaires civiles sont imputables au regroupement des spécialistes des affaires civiles au niveau politique au sein des ministères de l'intérieur dans l'une et l'autre entité depuis septembre 1999, ainsi que l'indique le Secrétaire général dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 17 octobre 1999 (S/1999/989).

28. **Services administratifs.** Il ressort de la présente évaluation de la situation en matière de sécurité dans la région qu'il y a lieu de renforcer la protection donnée au Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine. Il est demandé à cette fin quatre postes supplémentaires d'agent du Service mobile pour la Section de la sécurité.

29. **Services régionaux.** En vue de renforcer l'autonomie administrative et technique du Bureau régional de Mostar vis-à-vis du quartier général de la Mission à Sarajevo, il y a lieu de déployer un spécialiste des questions administratives régionales de la classe P-3 et cinq techniciens recrutés sur le plan local dans les domaines du transport, des transmissions, du traitement électronique de l'information, de l'entretien des bâtiments et de l'appui médical.

30. **Bureau administratif de la MINUBH à Zagreb.** Eu égard à la recommandation formulée par le Comité consultatif au paragraphe 31 de son rapport du 1er avril 1999 (A/53/895/Add.6), à savoir que l'on examine s'il est nécessaire que le bureau de liaison et le bureau administratif soient tous les deux situés à Zagreb et dans des locaux séparés, la Mission a entrepris un examen détaillé des besoins opérationnels de ces deux bureaux. Cet examen a montré que certaines fonctions administratives pouvaient être regroupées et, en conséquence, 19 postes au total (1 poste P-3, 2 postes d'agent du Service mobile et 16 postes d'agent local) seront supprimés dans le bureau administratif de la MINUBH à Zagreb à compter du 1er juillet 2000.

## B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Total	Agents des services généraux et catégories apparentées				Total	Personnel local	Personnel national	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2		Service mobile	1re classe	Autres classes	Service de sécurité					
	<b>1. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine</b>																	
<b>Postes dans les services organiques</b>																		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine																		
Effectifs actuels	1	–	1	1	6	21	25	–	55	4	1	11	–	16	49	8	–	128
Effectifs proposés	1	–	1	1	7	21	24	–	55	3	1	8	–	12	49	15	–	131
Bureau des affaires civiles																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	4	20	25	–	50	–	1	11	–	12	41	–	–	103
Effectifs proposés	–	–	–	1	3	22	25	–	51	–	1	6	–	7	46	–	–	104
Police civile																		
Effectifs actuels	–	–	1	1	–	–	3	–	5	–	1	2	–	3	929	–	–	937
Effectifs proposés	–	–	1	–	–	–	3	–	4	–	1	2	–	3	929	–	–	936
<b>Total partiel, services organiques</b>																		
Effectifs actuels	1	–	2	3	10	41	53	–	110	4	3	24	–	31	1 019	8	–	1 168
Effectifs proposés	1	–	2	2	10	43	52	–	110	3	3	16	–	22	1 024	15	–	1 171
<b>Administration</b>																		
Services administratifs																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	1	7	8	8	25	25	1	36	3	65	68	–	–	158
Effectifs proposés	–	–	–	1	1	7	8	6	23	30	–	32	3	65	73	–	–	161
Services techniques																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	3	5	–	9	55	–	22	–	77	159	–	–	245
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	3	5	–	9	54	–	22	–	76	160	–	–	245
Services régionaux																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	4	–	5	64	–	8	–	72	149	–	–	226
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	5	–	6	63	–	8	–	71	155	–	–	232
<b>Total partiel, administration</b>																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	2	11	17	8	39	144	1	66	3	214	376	–	–	629
Effectifs proposés	–	–	–	1	2	11	18	6	38	147	–	62	3	212	388	–	–	638
<b>Total</b>																		
Effectifs actuels	1	–	2	4	12	52	70	8	149	148	4	90	3	245	1 395	8	–	1 797
Effectifs proposés	1	–	2	3	12	54	70	6	148	150	3	78	3	234	1 412	15	–	1 809
<b>2. Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka</b>																		
Groupe d'appui des observateurs militaires																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	–	–	2	5	–	–	8
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	–	–	2	5	–	–	8
<b>3. Bureau administratif de la MINUBH à Zagreb</b>																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	1	3	–	–	–	3	21	–	–	25
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	1	3	–	–	–	3	21	–	–	25

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>				<i>Total</i>	<i>Personnel local</i>	<i>Personnel national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total général</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total</i>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>						<i>Service de sécurité</i>
Administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Mouvements et contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	-	2
Transmissions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Traitement électronique de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total partiel, effectifs proposés</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	5	-	-	6
<b>4. Bureau de liaison des Nations Unies à Belgrade</b>																		
Effectifs actuels	-	-	-	1	1	1	2	-	5	-	-	2	-	2	10	-	-	17
Effectifs proposés	-	-	-	1	1	1	2	-	5	-	-	2	-	2	10	-	-	17
<b>5. Bureau de liaison des Nations Unies à Zagreb</b>																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	1	-	3	1	-	1	-	2	6	-	-	11
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	1	-	3	1	-	1	-	2	6	-	-	11
<b>Total (1 à 5)</b>																		
Effectifs actuels	1	-	2	6	14	54	74	8	159	154	4	93	3	254	1 437	8	-	1 858
Effectifs proposés	1	-	2	5	14	56	73	6	157	154	3	81	3	241	1 438	15	-	1 851

## Annexe I

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>1er juillet 1998-30 juin 1999</i>	<i>1er juillet 1999-30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000-30 juin 2001 Prévisions de dépenses</i>	
	<i>Dépenses<sup>a</sup></i>	<i>Montants répartis<sup>a, b</sup></i>	<i>Montant total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	1 109,3	1 224,0	1 025,4	–
2. Contingents	–	–	–	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Soutien autonome	–	–	–	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	824,0	–	800,0	–
<b>Total partiel, rubrique 3</b>	<b>824,0</b>	<b>–</b>	<b>800,0</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie I</b>	<b>1 933,3</b>	<b>1 224,0</b>	<b>1 825,4</b>	<b>–</b>
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	67 483,4	71 953,3	59 976,3	–
2. Personnel international et personnel local	51 342,8	58 845,7	56 512,8	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>118 826,2</b>	<b>130 799,0</b>	<b>116 489,1</b>	<b>–</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	4 059,9	4 054,8	3 562,0	185,0
2. Remise en état des infrastructures	–	98,0	100,0	100,0
3. Transports	8 966,8	7 739,5	8 758,6	5 135,4
4. Opérations aériennes	808,2	1 507,1	2 788,3	–
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	8 283,2	5 088,9	5 431,5	2 943,9
7. Matériel divers	3 544,6	3 624,4	2 290,4	1 930,4
8. Fournitures et services	3 829,9	3 072,9	3 675,7	–
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	143,4	150,0	150,0	–
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>143,4</b>	<b>150,0</b>	<b>150,0</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>29 636,0</b>	<b>25 335,6</b>	<b>26 756,5</b>	<b>10 294,7</b>

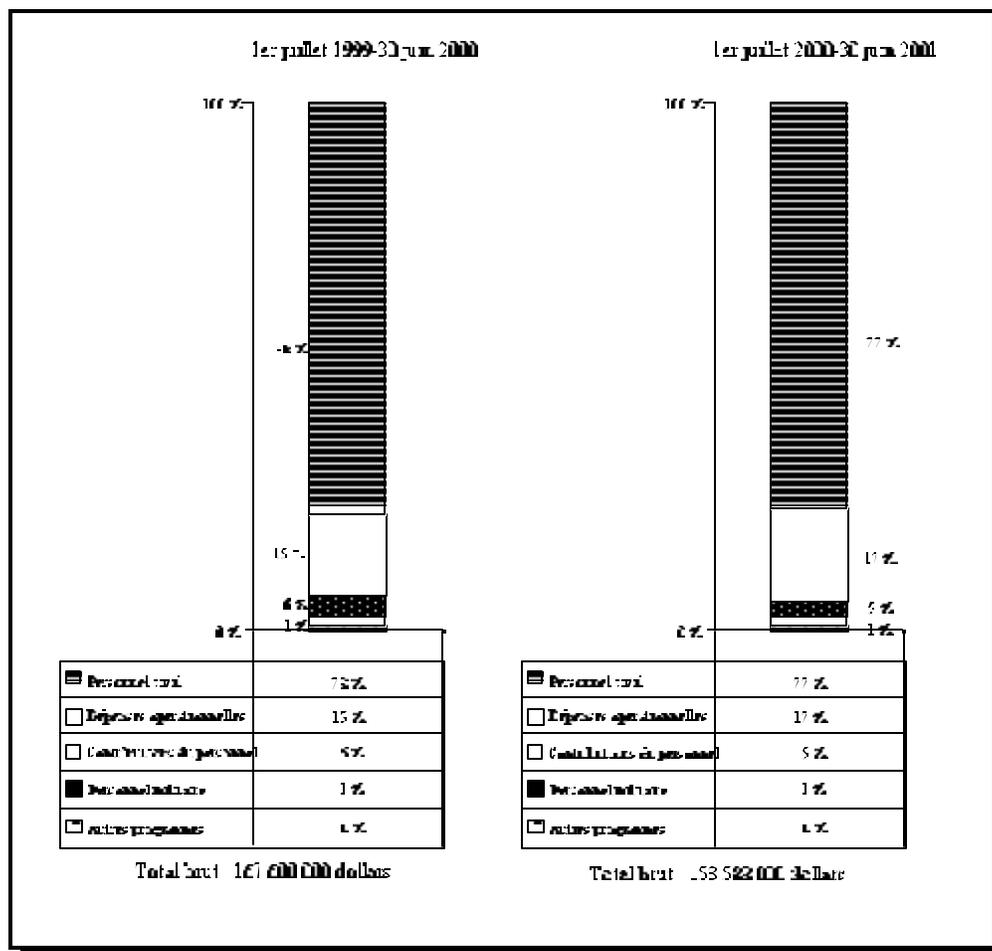
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1998-30 juin 1999	1er juillet 1999-30 juin 2000	1er juillet 2000-30 juin 2001 Prévisions de dépenses	
	Dépenses <sup>a</sup>	Montants répartis <sup>b</sup>	Montant total	Dépenses non renouvelables
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Fourniture et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	148,2	99,5	273,5	33,0
3. Programmes de formation	241,4	129,5	198,7	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>389,6</b>	<b>229,0</b>	<b>472,2</b>	<b>33,0</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>	–	–	–	–
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	–	–	–	–
<b>VII. Contributions du personnel</b>	8 052,7	10 012,4	8 044,8	–
<b>Total brut, catégories I à VII</b>	<b>158 837,8</b>	<b>167 600,0</b>	<b>153 588,0</b>	<b>10 327,7</b>
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(8 052,7)	(10 012,4)	(8 044,8)	–
<b>Total net, catégories I à VIII</b>	<b>150 785,1</b>	<b>157 587,6</b>	<b>145 543,2</b>	<b>10 327,7</b>
<b>IX. Contributions volontaires en nature budgétisées</b>	3,6	–	–	–
<b>X. Contributions en nature non budgétisées</b>	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>158 841,4</b>	<b>167 600,0</b>	<b>153 588,0</b>	<b>10 327,7</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres correspondent aux montants figurant à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/54/697). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (9 483 720 dollars) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (1 519 500 dollars).

<sup>b</sup> Voir la résolution 53/233 de l'Assemblée générale en date du 8 juin 1999.

<sup>c</sup> Non compris 8 865 888 dollars affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 1 738 493 dollars destinés au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

## B. Répartition des ressources par grande catégorie de dépenses<sup>a, b</sup>



<sup>a</sup> La catégorie «Autres programmes» représente moins de 1 % du total des ressources.

<sup>b</sup> Les chiffres ayant été arrondis, le total ne correspond pas forcément à 100 %.

## C. Renseignements complémentaires

1. Pour établir le projet de budget pour l'exercice 2000-2001, on a procédé à des ajustements techniques des paramètres budgétaires en se fondant sur la structure des dépenses des exercices antérieurs. Les ressources nécessaires pour la police civile ont été ajustées sur la base d'un taux de vacance de postes de 5 %. Pour calculer le montant total des traitements du personnel recruté sur le plan international, on a compté que 70 % des administrateurs et des agents du Service mobile n'avaient pas droit à une indemnité de poste du fait qu'ils faisaient partie du personnel spécialement recruté pour la Mission. En outre, les dépenses communes de personnel correspondant au personnel international ont été calculées sur la base de 40 % des traitements nets, ce qui donne un montant inférieur aux coûts standard. Les dépenses afférentes au personnel international et au personnel local ont été calculées sur la base de taux de vacance de postes de 10 % et de 5 % respectivement.

2. Les ressources prévues au titre des voyages des observateurs militaires et des membres de la police civile, et au titre de certaines fournitures diverses et des pièces détachées destinées aux véhicules ont été établies sur la base de paramètres propres à la Mission et inférieurs aux coûts standard.

3. Enfin, les ressources prévues pour les dépenses non renouvelables comme par exemple les véhicules et le gros matériel ont été calculées sur la base des coûts standard sauf indication contraire.

### Personnel militaire

*Montant réparti : 1 224 000 dollars; dépenses prévues : 1 825 400 dollars; écart : 601 400 dollars*

4. L'augmentation de 601 400 dollars prévue sous cette catégorie résulte d'une augmentation au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (800 000 dollars), compensée en partie par une diminution des dépenses prévues au titre des observateurs militaires (198 600 dollars).

### Observateurs militaires

5. L'indemnité de subsistance (missions) applicable dans la zone de la mission au-delà de 30 jours est passée de 90 à 75 dollars en mai 1999. En outre, comme indiqué au paragraphe 3 de l'annexe II du rapport du Secrétaire général daté du 5 janvier 2000 sur l'exécution du budget de la MINUBH pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 (A/54/697), la plupart des compagnies aériennes ne perçoivent pas les pénalités pour excédent de bagage normalement dues pour les observateurs militaires et les membres de la police civile. On a donc ramené le coût du voyage aux fins du calcul des ressources nécessaires de 1 700 dollars (montant retenu pour le budget de l'exercice se terminant le 30 juin 2000) à 1 150 dollars.

### Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

6. À la fin de 1998, au moment de l'établissement du budget de l'exercice se terminant le 30 juin 2000, on avait ordonné le paiement d'un total de six demandes d'indemnisation depuis le début de la Mission en janvier 1996. On avait donc décidé de ne pas inscrire de ressources à ce titre pour cet exercice. Cependant, étant donné que 44 incidents au total ont été signalés à ce jour et que l'on s'attend à ce que des demandes d'indemnisation soient présentées, on a prévu des ressources, calculées sur la base des coûts standard, dans le projet de budget pour l'exercice suivant.

### Personnel civil

*Montant réparti : 130 799 000 dollars; dépenses prévues : 116 489 100 dollars; écart : (14 309 900 dollars)*

7. La baisse de 14 309 900 dollars dans cette catégorie a trait à la police civile (11 977 000 dollars) et aux dépenses afférentes au personnel international et au personnel local (2 332 900 dollars).

#### **Police civile**

8. Comme on l'a vu au paragraphe 5 ci-dessus, le montant de l'indemnité de subsistance (missions) due au-delà de 30 jours dans la zone de la mission a été réduit de 90 à 75 dollars et les dépenses au titre des voyages ont été réduites de 1 700 dollars à 1 150 dollars par voyage.

9. En outre, du fait du rapatriement des membres de la police civile qui ne satisfont pas aux critères minimum requis et des évacuations sanitaires et autres types de rapatriement, les effectifs autorisés pour le GIP n'ont jamais été atteints. De plus, il y a eu des retards dans la relève des contrôleurs de police du Groupe. Pour ces différentes raisons, on a continué d'appliquer, pour le calcul de toutes les dépenses afférentes à la police civile, un taux de vacance de postes de 5 % pour un effectif autorisé de 2 057 personnes.

#### **Personnel international et personnel local**

10. Le montant des traitements du personnel recruté sur le plan international a été ajusté pour tenir compte du fait que 70 % des administrateurs et des agents du Service mobile n'avaient pas droit à une indemnité de poste car ils étaient classés parmi le personnel recruté spécialement pour la Mission. En raison du grand nombre de personnes engagées pour la Mission, on a calculé le montant des dépenses communes de personnel sur la base de 40 % des traitements nets ajustés, ce qui correspond au rapport effectif entre les traitements nets et les dépenses communes de personnel et revient à un montant moindre que si l'on appliquait les coûts standard.

11. En outre, on a appliqué à toutes les dépenses afférentes au personnel international, sur la base des chiffres relevés lors des exercices précédents, un taux de vacance de postes de 10 % sur un effectif proposé de 398 personnes.

12. Au paragraphe 4 de l'annexe II de son rapport sur l'exécution du budget de la Mission pour la période terminée le 30 juin 1999 (A/54/697), le Secrétaire général a indiqué qu'une partie des ressources au titre des traitements du personnel local étaient demeurées inutilisées car ce personnel touchait en moyenne un traitement moins élevé que celui qui était prévu au budget. Le Secrétaire général a également indiqué que ces ressources seraient réduites en conséquence dans le projet de budget pour 2000/01. C'est ainsi que l'on a retenu l'échelon I de la classe 3, au lieu de l'échelon I de la classe 4 pour établir les prévisions de dépenses au titre du personnel local.

13. Les taux appliqués au personnel local pour Belgrade correspondent aux 10 postes locaux affectés au bureau de liaison de l'ONU à Belgrade; les taux pour Zagreb correspondent aux cinq postes locaux affectés au bureau administratif de la Mission à Zagreb, aux six postes locaux du bureau de liaison de l'ONU à Zagreb et aux cinq postes locaux affectés à la MONUP; les taux pour Sarajevo correspondent à l'ensemble des autres postes locaux – soit 1 412 postes – de la Mission. Compte tenu des constatations effectuées lors des précédents exercices, on a appliqué un taux de vacance de postes de 5 % pour calculer le montant des dépenses de personnel afférentes aux 1 438 postes locaux proposés.

14. Sous la rubrique Autres frais de voyage, des augmentations au titre des déplacements du personnel de haut niveau devant se rendre au Siège, aux réunions de la Conférence sur la mise en oeuvre de la paix, à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et à des conférences

de donateurs sont proposées compte tenu de la structure des dépenses notées dans les rapports sur l'exécution du budget des exercices précédents. L'augmentation de l'indemnité au titre des repas et du logement versée aux assistants linguistiques recrutés localement, qui sont appelés à travailler en dehors de leur lieu d'affectation normal, tient à l'évolution du rôle du GIP, qui a été réorienté du contrôle général vers des activités plus spécialisées. Les dépenses prévues au titre des voyages à l'intérieur de la zone de la mission concernent les déplacements de personnel de haut niveau auprès de représentants du Gouvernement en ex-Yougoslavie et le déplacement dans des zones éloignées du personnel technique chargé de la sécurité administrative, des transmissions et de l'appui informatique.

### **Dépenses opérationnelles**

*Montant réparti : 25 335 600 dollars; dépenses prévues : 26 756 500 dollars; écart : 1 420 900 dollars*

15. Les dépenses prévues (26 756 500 dollars) comprennent des dépenses non renouvelables d'un montant de 10 294 700 dollars.

16. L'augmentation de 1 420 900 dollars à cette rubrique résulte d'une augmentation de 3 247 800 dollars, répartie entre la remise en état des infrastructures (2 000 dollars), les transports (1 019 100 dollars), les opérations aériennes (1 281 200 dollars), les transmissions (342 600 dollars) et les fournitures et services (602 800 dollars), partiellement compensée par une baisse de 1 826 800 dollars au titre des locaux et de l'hébergement (492 800 dollars) et du matériel divers (1 334 000 dollars).

### **Locaux/hébergement**

17. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour de petits projets de rénovation et d'aménagement de locaux et pour la remise en état des bâtiments préfabriqués, comme indiqué à l'annexe II.C.

18. Pour ce qui est de la location des locaux, le quartier général de la Mission ayant déménagé dans les locaux de l'Université de Sarajevo, le nombre de locaux mis gracieusement à la disposition de la MINUBH a augmenté. La Mission doit néanmoins assumer des frais au titre de la rénovation des locaux, des services d'entretien, des fournitures et des services collectifs de distribution.

### **Remise en état des infrastructures**

19. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour la construction d'un héliport à Sarajevo et pour l'entretien des routes et des parcs de stationnement.

### **Transports**

20. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour remplacer 205 véhicules sur un parc de 1 345 véhicules. Il s'agit de véhicules qui ont dépassé leur durée de vie normale, qui ont été sérieusement endommagés lors d'accidents ou qui ont été perdus par suite de vols ou d'actes d'hostilité. On trouvera à l'annexe II.C une ventilation des dépenses non renouvelables au titre des véhicules. Des ressources non renouvelables sont également demandées au titre du matériel d'atelier et d'essai pour l'achat d'outils nécessaires à l'entretien des véhicules et de dispositifs de sécurité destinés à prévenir les vols de véhicules.

21. Les dépenses au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien des véhicules ont été calculées sur la base d'un taux mensuel de 50 dollars pour les nouveaux véhicules ayant moins d'un an et de 150 dollars pour les véhicules de plus d'un an. L'écart par

rapport aux coûts standard, qui sont de 100 et de 550 dollars respectivement, se fonde sur les chiffres de dépenses antérieures.

### **Opérations aériennes**

22. La Mission ayant cessé d'employer des hélicoptères après l'accident survenu en septembre 1997, le Comité consultatif avait recommandé, au paragraphe 35 de son rapport du 1er avril 1999 (A/53/895/Add.6), que les dépenses prévues au titre des hélicoptères soient réduites de 50 % pour l'exercice 1999/00. Cependant, étant donné qu'un contrat est sur le point d'être conclu avec une société privée concernant un hélicoptère de transport moyen Bell 212 et qu'un appareil devrait être déployé dans la zone de la mission en février 2000, on a rétabli les prévisions de dépenses à ce titre au taux plein.

### **Transmissions**

23. Des dépenses non renouvelables sont prévues au titre des transmissions essentiellement pour le remplacement de matériel VHF et UHF, de matériel de communication par satellite, de matériel de commutation et de matériel divers dont la vie utile arrivera à son terme au cours de l'exercice. Des dépenses non renouvelables supplémentaires sont en outre prévues pour l'achat de postes radio mobiles destinés à équiper les véhicules tous usages qui seront remplacés au cours de l'exercice; pour terminer la modernisation du réseau de communication par satellites, avec l'installation d'un système DAMA (accès multiple avec assignation en fonction de la demande) en remplacement du système PAMA (accès multiple avec assignation permanente); pour remplacer les terminaux INMARSAT M par des terminaux INMARSAT Mini-M plus performants; et pour moderniser un central téléphonique de capacité moyenne et changer l'emplacement de sites de communication. Des ressources non renouvelables sont également demandées au titre du matériel d'atelier et d'essai pour acheter des outils pour l'entretien du matériel de communication.

### **Matériel divers**

24. La plupart des biens de la MINUBH proviennent des Forces de paix des Nations Unies. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour remplacer le mobilier et le matériel de bureau usagé ou obsolète.

25. Il est prévu d'acheter du matériel informatique supplémentaire (ordinateurs de bureau, écrans, ordinateurs portables, imprimantes et unités d'alimentation non interruptible) afin de faciliter la tâche des contrôleurs du GIP affectés aux stations de police locales. Les imprimantes et les unités d'alimentation non interruptible dont la Mission dispose déjà doivent en outre être remplacées par du matériel plus récent.

26. Les ressources demandées au titre des serveurs doivent servir à améliorer les modèles actuellement utilisés à Belgrade, Bihac, Brcko, Cavtat et Zagreb, qui ne suffisent plus à faire face au volume d'informations qui circule sur le réseau. On a en outre besoin de commutateurs, d'ordinateurs centraux et de routeurs pour relier les utilisateurs aux réseaux locaux.

27. On a besoin de projecteurs, de scanners et de caméras numériques supplémentaires pour la formation de la police locale.

28. Des ressources sont également demandées au titre du matériel médical pour les centres de soin de Mostar et de Sarajevo et au titre du matériel divers et du matériel pour la défense des périmètres, afin de renforcer la sécurité du personnel et du matériel dans les stations de police.

### **Fournitures et services**

29. Les facteurs suivants, qui ont été introduits compte tenu de l'expérience passée, expliquent que les ressources demandées au titre des fournitures et des services soient relativement plus élevées que celles qui sont inscrites au budget de l'exercice 1999/00 : a) les droits versés pour l'utilisation des logiciels ont été inscrits à la rubrique Services informatiques au lieu de la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien; b) un montant plus important est prévu pour l'emploi de gardes dans le cadre de services contractuels, le nombre d'incidents touchant à la sécurité du personnel et du matériel de l'ONU ayant augmenté ces derniers mois; c) le taux mensuel appliqué au titre des services et traitements médicaux a été porté à 2 dollars par personne contre 1 dollar précédemment; et d) des ressources ont été prévues au titre des accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants, qui étaient fournis par la Base logistique des Nations Unies à Brindisi lors de l'exercice précédent.

#### **Autres programmes**

*Montant réparti : 229 000 dollars; dépenses prévues : 472 200 dollars; écarts : 243 200 dollars*

30. L'augmentation de 243 200 dollars à cette rubrique concerne les programmes d'information (174 000 dollars) et les programmes de formation (69 200 dollars).

#### **Programmes d'information**

31. Depuis avril 1999, le Bureau de l'information est devenu Bureau des relations publiques et ses responsabilités ont été élargies. Il s'occupe désormais des services suivants : porte-parole, radio, suivi des médias, impression et publications, télévision et photo. Ce remaniement explique que les ressources demandées au titre des programmes d'information soient supérieures aux ressources approuvées pour l'exercice 1999/00.

32. Les ressources non renouvelables demandées doivent permettre de financer les activités du Bureau dans le domaine de la télévision.

#### **Programmes de formation**

33. L'augmentation des dépenses prévues à cette rubrique concerne essentiellement la formation technique dans les domaines des finances, du personnel, des transports et de la sécurité.

#### **Contributions du personnel**

*Montant réparti : 10 012 400 dollars; dépenses prévues : 8 044 800 dollars; écart : (1 967 600 dollars)*

34. Le montant qui figure sous cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et les traitements nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation. Les contributions du personnel sont calculées sur la base de taux de vacance de 10 % pour les 398 postes de personnel international proposés et de 5 % pour les 1 437 postes d'agent local proposés. La diminution des ressources demandées s'explique essentiellement par le fait que l'on a calculé les ressources nécessaires au titre des traitements du personnel local sur la base de l'échelon I de la classe 3 du barème des traitements locaux au lieu de l'échelon I de la classe 4.

#### **Recettes provenant des contributions du personnel**

*Montant réparti : (10 012 400 dollars); dépenses prévues : (8 044 800 dollars); écart : 1 967 600 dollars*

35. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique VII) a été inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINUBH.

## Annexe II

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse

### A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses		Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier mensuel	
(En dollars des États-Unis)					
<b>1. Indemnités de subsistance (missions)</b>					
a) 30 premiers jours	95		<sup>a</sup>	95	
b) Après 30 jours	90		<sup>a</sup>	75	Les taux de l'indemnité de subsistance (missions) sont en vigueur depuis mai 1999.
c) Voyages dans la zone de la mission					
Observateurs militaires	1 100		<sup>a</sup>	1 640	Sur la base de 20 nuits par mois à 82 dollars la nuit.
Police civile	22 400		<sup>a</sup>	16 400	Sur la base de 200 nuits par mois à 82 dollars la nuit.
<b>2. Frais de voyage</b>					
Observateurs militaires	1 700		<sup>a</sup>	1 150	Chiffres réduits au vu des dépenses antérieures.
Police civile	1 700		<sup>a</sup>	1 150	<i>Idem.</i>
<b>3. Personnel militaire</b>					
Observateurs militaires	28	28			Déploiement intégral.
Officiers de liaison	5	5			<i>Idem.</i>
<b>4. Indemnité d'habillement et d'équipement</b>					
Observateurs militaires	200		200		200
Police civile	200		200		200
<b>5. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</b>					
	–		40 000	40 000	
<b>6. Personnel civil</b>					
Police civile	1 954	1 954			Compte tenu d'un taux de vacance de postes de 5 % sur un effectif autorisé de 2 057 policiers.
Personnel international	352	358			Compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 % sur un effectif autorisé de 398 fonctionnaires internationaux.
Administrateurs recrutés sur le plan national	8	15			Déploiement intégral.
Personnel local	1 365	1 366			Compte tenu d'un taux de vacance de postes de 5 % sur un effectif autorisé de 1 438 agents locaux.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
<b>7. Personnel local</b>							
<b>Sarajevo</b>							
Traitements nets	1 000			877		Le barème des traitements du personnel local est en vigueur depuis le 1er février 1996.	
Dépenses communes de personnel	214		<sup>a</sup>	197		Compte tenu des dépenses antérieures, les montants prévus ont été calculés sur la base des	
Contributions du personnel	255		<sup>a</sup>	219		traitements applicables aux agents de la classe GSL-3, plutôt que de la classe GSL-4.	
<b>Zagreb</b>							
Traitements nets	1 064		<sup>a</sup>	914		Le barème des traitements du personnel local est en vigueur depuis le 1er juillet 1996.	
Dépenses communes de personnel	266		<sup>a</sup>	206		Compte tenu des dépenses antérieures, les montants prévus ont été calculés sur la base des	
Contributions du personnel	275		<sup>a</sup>	230		traitements applicables aux agents de la classe GSL-3, plutôt que de la classe GSL-4.	
<b>Belgrade</b>							
Traitements nets	–		<sup>a</sup>	893		Le barème des traitements du personnel local est en vigueur depuis le 1er janvier 1997.	
Dépenses communes de personnel	–		<sup>a</sup>	201		Compte tenu des dépenses antérieures, les montants prévus ont été calculés sur la base des	
Contributions du personnel	–		<sup>a</sup>	223		traitements applicables aux agents de la classe GSL-3, plutôt que de la classe GSL-4.	
<b>8. Administrateurs recrutés sur le plan national</b>							
Traitements nets	1 830		<sup>a</sup>	1 830		Le barème des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national est en vigueur depuis le 1er février 1996.	
Dépenses communes de personnel	392		<sup>a</sup>	392			
Contributions du personnel	530		<sup>a</sup>	530			
<b>9. Heures supplémentaires</b>	164 100		<sup>a</sup>		142 300	Sur la base de 1 % des traitements du personnel local.	
<b>10. Autres frais de voyage</b>							
À destination et en provenance du Siège à New York	60 000		<sup>a</sup>		98 400	Chiffres relevés au vu des dépenses antérieures.	
Programme de sécurité aérienne	3 400		<sup>a</sup>		–	Montant prévu au titre des programmes de formation.	
Vérification interne des comptes	15 600		<sup>a</sup>		–		
Voyages du personnel local	57 600		<sup>a</sup>		96 000	Chiffres relevés en raison des nouvelles fonctions du Groupe international de police.	
Voyages concernant les bureaux de liaison	15 000		<sup>a</sup>		15 000		
Voyages de fonctionnaires de rang supérieur assistant à des réunions et conférences	35 000		<sup>a</sup>		100 000	Chiffres relevés au vu des dépenses antérieures.	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
Dans la zone de la mission			a		50 000	Participation de fonctionnaires des services organiques à des réunions avec des responsables gouvernementaux dans la région, et voyages de personnel technique dans des zones reculées.	
<b>11. Location de locaux</b>							
<b>MINUBH</b>							
Quartier général de Sarajevo	25 000		a		–	Locaux fournis à titre gracieux.	
Postes régionaux	99 000		a		41 900		
Parc de stationnement	200		a		–	Parc de stationnement fourni à titre gracieux.	
Stations de transmission	800		a		800		
Quartier général de la MONUP	4 500		a		3 100	Réinstallation du quartier général à Cavtat.	
Bureau de liaison de Zagreb	5 450		a		–	Locaux fournis à titre gracieux.	
Bureau de liaison de Belgrade	550		a		570		
Postes de la police civile et bureaux de district	67 850				95 300		
<b>12. Fournitures d'entretien</b>	244 000	10 % du loyer			270 000	Chiffres fixés au vu des dépenses antérieures.	
<b>13. Services d'entretien</b>	122 000	10 % du loyer			135 000	<i>Idem.</i>	
<b>14. Services collectifs de distribution</b>							
Électricité	68 000		a		70 800		
Eau	2 500		a		3 200		
Gaz et combustible de chauffage	12 000		a		19 000		
Carburant pour groupes électrogènes	17 500		a		13 000		
<b>15. Véhicules</b>							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civiles	1 285				1 300		
Remorques	42				45		
b) Véhicules de location	1				1		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
			(En dollars des États-Unis)			
<b>16. Pièces de rechange, réparation et entretien des véhicules</b>						
Véhicules civils appartenant à l'ONU	50/150		100/550	50/150	Pour les véhicules neufs (moins d'un an) et pour les véhicules de plus d'un an, respectivement. Chiffres modifiés au vu des dépenses antérieures.	
Remorques	40		80	40	Chiffres modifiés au vu des dépenses antérieures.	
<b>17. Essence</b>						
Véhicules civils	80		<sup>a</sup>	80	Sur la base de 3 000 km par véhicule par mois, à raison d'un litre pour 12 km, à 0,32 dollar le litre.	
<b>18. Lubrifiants pour véhicules</b>	98 500		10 % du coût du carburant	112 300	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant. Compte tenu d'un facteur de réduction de 10 % pour les véhicules indisponibles pour cause de réparation.	
<b>19. Assurance automobile</b>						
Véhicules civils	624		575 <sup>a</sup>	662		
Véhicules du génie	25			67		
<b>20. Hélicoptères (nombre)</b>					Reconfiguration de l'appui aérien de la MINUBH (hélicoptères)	
AB-205	1	–				
Bell 212	–	1				
<b>21. Hélicoptères – heures de vol par mois (heures de base)</b>					<i>Idem.</i>	
AB-205	40	–				
Bell 212	–	45				
<b>22. Hélicoptères – heures supplémentaires (par mois)</b>					<i>Idem.</i>	
AB-205	–	–				
Bell 212	–	40				
<b>23. Location d'hélicoptères – heures de base</b>					<i>Idem.</i>	
AB-205	64 000		60 000	–		
Bell 212	–		85 500	111 050	Sur la base de 45 heures à 2 467,8 dollars de l'heure.	
<b>24. Location d'hélicoptères – heures supplémentaires</b>						
AB-205	64 000		60 000 <sup>a</sup>	–		
Bell 212	–			23 600	Sur la base de 40 heures à 590 dollars de l'heure.	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
<b>25. Hélicoptères – carburant</b>						Reconfiguration de l'appui aérien de la MINUBH (hélicoptères).	
AB-205	3 944		<sup>a</sup>		–		
Bell 212	–		37 390		8 405	341 litres de l'heure, à raison de 85 heures à 0,29 dollar le litre.	
<b>26. Hélicoptères – lubrifiants</b>						Reconfiguration de l'appui aérien de la MINUBH (hélicoptères).	
AB-205	4 700		10 % du coût du carbu-rant		–		
Bell 212	–		10 % du coût du carbu-rant		10 087	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.	
<b>27. Hélicoptères – assurance</b>						Reconfiguration de l'appui aérien de la MINUBH (hélicoptères).	
AB-205	458		<sup>a</sup>		–		
Bell 212	–		<sup>a</sup>		–	Inclus dans les frais de location.	
<b>28. Avions (nombre)</b>							
AN-26	1	1					
<b>29. Avions – heures de vol par mois</b>							
AN-26	55	50				Sur la base du contrat actuel.	
<b>30. Location d'avions – heures de base</b>							
AN-26	34 595		35 000		35 590	Sur la base de 711,8 dollars de l'heure pour 50 heures.	
<b>31. Avions – carburant</b>							
AN-26	19 315		19 350		17 560	1 211 litres de l'heure à raison de 50 heures par mois à 0,29 dollar le litre.	
<b>32. Avions – lubrifiants</b>							
AN-26	23 200		10 % du coût du carbu-rant		21 100	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.	
<b>33. Avions – assurance</b>							
AN-26	–		<sup>a</sup>		–	Inclus dans les frais de location.	
<b>34. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes</b>						Reconfiguration de l'appui aérien de la MINUBH (hélicoptère).	
a) Hélicoptères							
AB-205							
Indemnité des équipages	2 400		<sup>a</sup>		–		
Droits d'atterrissage et manutention au sol	3 750		1 500		–		
Service de contrôle de la circulation aérienne	2 000		<sup>a</sup>		–		

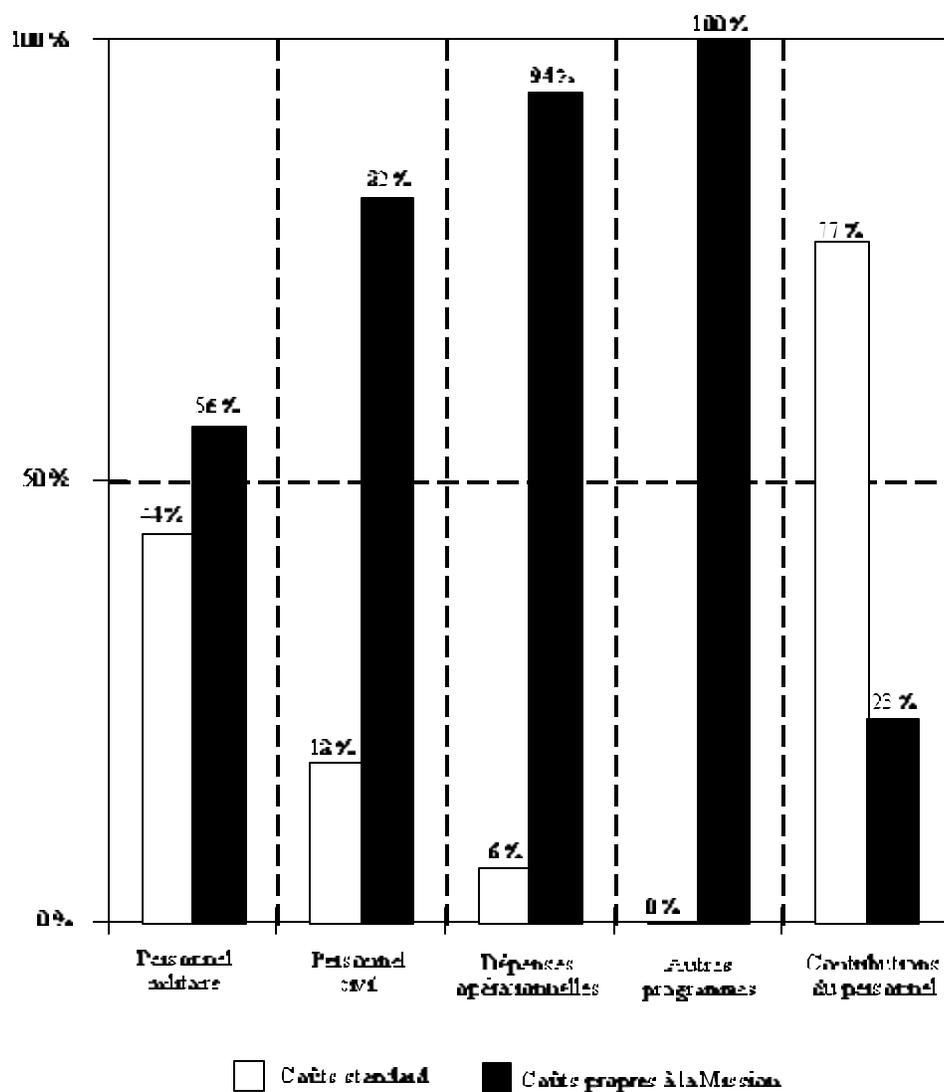
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
			(En dollars des États-Unis)			
Bell 212						
Indemnit� des �quipages	2 400		a	800	100 dollars par nuit par personne pour un �quipage de 2 personnes, � raison de 4 nuits par mois.	
Droits d'atterrissage et manutention au sol	–	1 500		3 750		
Service de contr�le de la circulation a�rienne	–		a	2 000		
b) Avions						
AN-26						
Indemnit� des �quipages	4 200		a	2 000		
Droits d'atterrissage et manutention au sol	20 000	1 500		20 000	800 dollars par atterrissage, � raison de 25 atterrissages par mois, par comparaison au co�t standard de 1 500 dollars par atterrissage.	
Service de contr�le de la circulation a�rienne	3 000		a	5 000		
<b>35. Pi�ces de rechange et fournitures pour les transmissions</b>	86 833		a	45 000	Chiffres r�duits au vu des d�penses ant�rieures.	
<b>36. Communications par r�seaux commerciaux</b>						
Location de r�p�teurs	70 833		a	90 000	Bien que le co�t total mensuel des communications n'ait pas chang�, il a �t� ventil� diff�remment, de fa�on � mieux refl�ter les d�penses effectives � chaque rubrique.	
Terminaux INMARSAT C (101)	30 600		a	16 500		
Terminaux INMARSAT M (20)	18 000		a	8 500		
T�l�phone	36 667		a	40 000		
T�lex, affranchissement et valise diplomatique	2 000		a	3 100		
T�l�phones mobiles	4 200		a	4 200		
<b>37. Autres pi�ces de rechange, r�parations et services d'entretien</b>	24 500					
Traitement �lectronique des donn�es	–		a	1 900		
Mat�riel de bureau	–		a	8 100		
Syst�mes de climatisation/de chauffage	–		a	4 000		
R�servoirs de carburant	–		a	5 000		
Groupes �lectrog�nes	–		a	10 000		
Appareils de radiographie	–		a	1 000		
<b>38. V�rification externe des comptes</b>	80 100				86 500 Comit� des commissaires aux comptes.	
<b>39. Services contractuels</b>						
a) Contrats de louage de services	33 417		a	29 225	Les pr�visions portent sur 35 personnes, soit 5 de moins.	
b) Prestataires	24 000		a	39 025		
<b>40. Services informatiques</b>					Les services informatiques �taient auparavant inclus dans la rubrique Autres pi�ces de rechange, r�parations et services d'entretien.	
Syst�me SUN	–		a	5 000		
Syst�me ProGen	–		a	5 000		
Syst�me Reality	–		a	5 000		
Lotus Notes	–		a	100 000		
Licences de r�seau	–		a	16 000		
<b>41. Services de s�curit�</b>						
a) Contrats de louage de services	73 517		a	86 996	Montant calcul� sur la base des traitements applicables aux agents de la classe GSL-2 plut�t que GSL-1, pour un effectif total de 91 femmes (soit 3 contrats de plus).	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)				
b) Prestataires	12 000		a		12 000	Contrat pour des services de sécurité au poste de commandement régional de Tuzla.	
<b>42. Services et traitements médicaux</b>	1		1		2	Sur la base du coût standard de 2 dollars par personne par mois pour 44 714 mois/personne. Chiffres modifiés au vu des dépenses antérieures.	
<b>43. Demandes d'indemnisation et règlements</b>	1		1		1	Sur la base du coût standard de 1 dollar par personne par mois pour 44 714 mois/personne.	
<b>44. Dépenses de représentation</b>	12 000		a		12 000		
<b>45. Autres services divers</b>							
Frais bancaires	20 000		a		20 000		
Virements bancaires	2 916		a		2 916		
<b>46. Papeterie et fournitures de bureau</b>	12		15		12	Sur la base de 12 dollars par personne par mois pour 44 714 mois/personne.	
<b>47. Fournitures médicales</b>	1		28		1	Sur la base de 1 dollar par personne par mois pour 44 714 mois/personne. Chiffres modifiés au vu des dépenses antérieures.	
<b>48. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage</b>	2		5		2	Sur la base de 2 dollars par personne par mois pour 44 714 mois/personne.	
<b>49. Abonnements</b>	833		200		1 100	Prévisions pour la MINUBH, la MONUP et les bureaux de liaison de Belgrade et de Zagreb.	
<b>50. Fournitures électriques</b>	10 000		a		10 000		
<b>51. Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants</b>	–		35	35		Précédemment prélevés sur le stock de la Base de soutien logistique à Brindisi.	
<b>52. Matériel pour la défense des périmètres</b>	2 500		a		2 500		
<b>53. Cartes opérationnelles</b>	2,5		24	2,5		Sur la base de 2,5 dollars par personne pour les observateurs militaires, les officiers de liaison et les policiers civils. Au vu des dépenses antérieures.	
<b>54. Intendance et magasins</b>	1		17		1	Sur la base de 1 dollar par personne par mois pour 44,714 mois/personne.	
<b>55. Programmes d'information</b>							
Fournitures et accessoires	20 000		a		65 000	Réorganisation du Bureau des relations publiques.	
Services contractuels	67 500		a		140 000		
Dépenses de production de matériel d'information	12 000		a		35 500		
<b>56. Formation</b>							
Traitement électronique des données	25 000		a		25 000		
Communications	12 000		a		12 000		
Transport	–		a		7 700		
Achats	–		a		10 000		
Sélection du GIP	58 600		a		85 000		
Sécurité aérienne	–		a		5 000	Précédemment inclus dans la rubrique Autres frais de transport.	
Formation au contrôle des mouvements	13 900		a		14 000		
Finances	–		a		5 000		
Personnel	–		a		10 000		
Sécurité	–		a		5 000		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire	Coût	Coût annuel	
				ou coût journalier	mensuel		
(En dollars des États-Unis)							
Achats	20 000		<sup>a</sup>			20 000	

<sup>a</sup> Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépense.

**B. Répartition des ressources par rubrique du budget :  
coûts standard et coûts propres à la Mission**



## C. Dépenses prévues non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)x(5)
	Prévisions					
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
<b>I. Dépenses opérationnelles</b>						
1. Locaux/hébergement						
a) Aménagement et rénovation de locaux <sup>a</sup>						
Quartier général						10,0
Bureaux administratifs régionaux						50,0
MONUP, Zagreb, Belgrade						15,0
Postes du Groupe international de police (55)						60,0
<b>Total partiel</b>						<b>135,0</b>
b) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués <sup>a</sup>						
Remise en état des conteneurs						30,0
Réparation des tentes et des entrepôts provisoires						10,0
Préparation des sites						10,0
<b>Total partiel</b>						<b>50,0</b>
<b>Total, rubrique 1</b>						<b>185,0</b>
2. Remise en état des infrastructures <sup>a</sup>						
Amélioration des pistes d'atterrissage						50,0
Construction d'une hélistation à Sarajevo						50,0
Amélioration des routes						50,0
Entretien des routes et des aires de stationnement						50,0
<b>Total, rubrique 2</b>						<b>100,0</b>
3. Transports						
a) Achat de véhicules						
Automobiles, lourdes	6	2		2	22,60	45,2
Véhicules 4x4, polyvalents	981	158		158	14,85	2 346,3
Autocars légers	89	14		14	12,25	171,5
Autocars moyens	25	5		5	35,00	175,0
Véhicules blindés résistant aux mines, 4x4	25	10		10	101,40	1 014,0
Camionnettes de livraison à usage spécial (4x4) <sup>a</sup>	1	1		1	35,00	35,0
Chariots élévateurs à fourche, légers	10	5		5	22,30	111,5
Chariots élévateurs télescopiques à fourche, légers <sup>a</sup>	5	5		5	50,00	250,0
Remorques-citernes (carburant), légères	18	5		5	4,40	22,0
<b>Total partiel</b>		<b>205</b>				<b>4 170,5</b>
Fret, à 15 %						625,6
<b>Total partiel, rubrique 3 a)</b>						<b>4 796,1</b>
b) Matériel d'atelier						
Dispositifs antivol CarLog <sup>a</sup>	b	500		500	0,5	250,0
Appareil de nettoyage du système de combustible <sup>a</sup>	b		1	1	5,0	5,0
Compresseur à air de grande puissance <sup>a</sup>	b	1		1	5,0	5,0
Pont élévateur pour véhicules lourds <sup>a</sup>	b		1	1	5,0	5,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)x(5)
	Prévisions					
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Outillage à main et matériel de sécurité <sup>d</sup>		b				30,0
<b>Total partiel</b>						<b>295,0</b>
Fret, à 15 %						44,3
<b>Total partiel, rubrique 3 b)</b>						<b>339,3</b>
<b>Total, rubrique 3</b>						<b>5 135,4</b>
4. Opérations aériennes						–
5. Opérations navales						–
6. Transmissions						
a) Matériel VHS/UHF						
Station fixe polyvalente	122	15		15	1,0	15,0
Antenne de répéteur, station principale <sup>e</sup>	230	12		12	1,2	14,4
Répéteur, polyvalent	87	4		4	2,0	8,0
Walkies-talkies (VHF) <sup>f</sup>	2 747	140		140	0,5	70,0
Walkies-talkies (UHF) <sup>f</sup>	318	15		15	1,0	15,0
Station mobile polyvalente	1 633	35	158	193	0,6	115,8
<b>Total partiel</b>						<b>238,2</b>
Fret, à 15 %						35,7
<b>Total partiel, rubrique 6 a)</b>						<b>273,9</b>
b) Matériel de communication par satellite						
Mise à niveau de terminaux <sup>g</sup>			24	24	35,0	840,0
Terminaux INMARSAT C	101	8		8	8,5	68,0
Terminaux INMARSAT, mini-M	12		5	5	3,0	15,0
Modems satellite	230	12		12	8,0	96,0
<b>Total partiel</b>						<b>1 019,0</b>
Fret, à 15 %						152,9
<b>Total partiel, rubrique 6 b)</b>						<b>1 171,9</b>
c) Matériel de commutation						
Centraux téléphoniques de capacité moyenne			15	15	50,0	750,0
Centraux téléphoniques de petite capacité	81	20		20	5,0	100,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)x(5)
	Prévisions					
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Liaisons téléphoniques rurales, 2 lignes	79	4		4	8,6	34,4
Téléphones mobiles GSM <sup>a</sup>	103	7		7	2,0	14,0
<b>Total partiel</b>						<b>898,4</b>
Fret, à 15 %						134,8
<b>Total partiel, rubrique 6 c)</b>						<b>1 033,2</b>
d) Matériel de communication, divers						
Télécopieurs non sécurisés, papier ordinaire <sup>a</sup>	363	150		150	1,50	225,0
Pylônes radio transportables <sup>a</sup>	12		3	3	8,00	24,0
Entrepôts à matériel <sup>a</sup>	2		2	2	8,00	16,0
Chargeurs de batterie	160	26		26	0,15	3,9
Unités d'alimentation non interruptible (3,1 kVA)	107	20		20	2,00	40,0
<b>Total partiel</b>						<b>308,9</b>
Fret, à 15 %						46,3
<b>Total partiel, rubrique 6 d)</b>						<b>355,2</b>
e) Matériel d'atelier et d'essai						
Oscilloscopes numérisants <sup>a</sup>	4	1		1	18,0	18,0
Blocs d'alimentation électrique	12	3	5	8	1,5	12,0
Analyseurs de transmission audio <sup>a</sup>	22	3		3	5,0	15,0
Analyseurs de protocole <sup>a</sup>	10	1		1	15,0	15,0
Unités d'alimentation pour table de travail	13	2		2	1,5	3,0
Boîtes à outils (techniciens)	50	27		27	1,2	32,4
<b>Total partiel</b>						<b>95,4</b>
Fret, à 15 %						14,3
<b>Total partiel, rubrique 6 e)</b>						<b>109,7</b>
<b>Total, rubrique 6</b>						<b>2 943,9</b>
7. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						
Étagères	1 058	106		106	0,150	15,9
Meubles classeurs	1 136	130		130	0,290	37,7
Meubles de rangement (papeterie) <sup>a</sup>	44	6		6	0,150	0,9
Chaises de bureau	3 582	250		250	0,070	17,5
Fauteuils de direction	69	6		6	0,250	1,5
Chaises de salle de conférence	53	10		10	0,070	0,7
Porte-manteaux	292	36		36	0,025	0,9
Bureaux (meubles)	1 689	200		200	0,300	60,0
Cloisons de bureau <sup>a</sup>	88	13		13	0,100	1,3
Tables basses	165	24		24	0,125	3,0
Tables, 4 à 6 personnes <sup>a</sup>	1 104	98		98	0,100	9,8
Tables d'ordinateur <sup>a</sup>	154	8		8	0,050	0,4
Tables pliantes	185	28		28	0,100	2,8
Tables de service <sup>a</sup>	56	8		8	0,050	0,4

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)x(5)
	Prévisions					
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Penderies, plusieurs étagères <sup>a</sup>			10	10	0,070	0,7
<b>Total partiel</b>						<b>153,5</b>
Fret, à 15 %						23,0
<b>Total partiel, rubrique 7 a)</b>						<b>176,5</b>
b) Matériel de bureau						
Photocopieuses à débit moyen	76	17		17	10,0	170,0
Photocopieuses à faible débit	200	76		76	3,0	228,0
Photocopieuses couleur à débit moyen <sup>a</sup>	–		2	2	9,0	18,0
Photocopieuses couleur à faible débit <sup>a</sup>	5	1		1	5,0	5,0
Déchettesuses, moyen modèle	45	20		20	4,0	80,0
Déchettesuses, petit modèle	53	25		25	0,5	12,5
<b>Total partiel</b>						<b>513,5</b>
Fret, à 15 %						77,0
<b>Total partiel, rubrique 7 b)</b>						<b>590,5</b>
c) Matériel informatique						
Ordinateurs de bureau (sans moniteur) <sup>a</sup>	1 628	20	80	100	1,2	120,0
Moniteurs pour ordinateurs de bureau <sup>a</sup>	1 695		50	50	0,3	15,0
Ordinateurs bloc-notes	440		40	40	2,4	96,0
Imprimantes à laser (noir et blanc)	420	100	30	130	0,7	91,0
Imprimantes à laser à grande vitesse (noir et blanc)	20	10	10	20	2,9	58,0
Imprimantes à laser (couleur) <sup>a</sup>	5		2	2	6,0	12,0
Imprimantes à jet d'encre (noir et blanc)	1 100	200		200	0,3	60,0
Unités d'alimentation non interruptible, 600 kVA	1 400	200	200	400	0,3	120,0
Serveurs, fichiers informatiques	32	5	1	6	17,0	102,0
Commutateurs de réseau <sup>a</sup>	17	2		2	5,0	10,0
Ordinateurs centraux de réseau <sup>a</sup>	104	20		20	1,2	24,0
Routeurs de réseau <sup>a</sup>	17	7	3	10	2,0	20,0
Projecteurs (ordinateur) <sup>a</sup>	12		2	2	5,0	10,0
Scanners à plat (couleur)	30		5	5	1,3	6,5

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)x(5)
	Prévisions					
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Appareils photo numériques	10		10	10	1,0	10,0
Logiciels <sup>a</sup>	b					50,0
<b>Total partiel</b>						<b>804,5</b>
Fret, à 15 % <sup>c</sup>						113,2
<b>Total partiel, rubrique 7 c)</b>						<b>917,7</b>
d) Matériel médical et dentaire						
Civières <sup>a</sup>	b		4	4	0,20	0,8
Fauteuils roulants <sup>a</sup>	b		4	4	0,25	1,0
Trousses de secours d'urgence <sup>a</sup>	4		1	1	2,20	2,2
Matériel pour l'infirmerie de Mostar <sup>a</sup>	b					10,0
<b>Total partiel</b>						<b>14,0</b>
Fret, à 15 %						2,1
<b>Total partiel, rubrique 7 d)</b>						<b>16,1</b>
e) Matériel divers						
Extincteurs, 100 livres	b	10		10	2,0	20,0
Extincteurs, 50 livres	b	5		5	1,0	5,0
<b>Total partiel</b>						<b>25,0</b>
Fret, à 15 %						3,8
<b>Total partiel, rubrique 7 e)</b>						<b>28,8</b>
f) Matériel pour la défense des périmètres						
Trousses de sécurité de base pour agents de sécurité <sup>d</sup>	b		60	60	0,25	15,0
Armes à feu (9 mm) <sup>e</sup>	b		60	60	0,80	48,0
Projecteurs/haut-parleurs de secours pour véhicules <sup>a</sup>	b		5	5	0,30	1,5
Radios/panneaux de commande d'éclairage pour véhicules <sup>a</sup>	b		5	5	0,30	1,5
Projecteurs portables pour véhicules <sup>a</sup>	b		10	10	0,10	1,0
Miroirs d'inspection pour véhicules <sup>a</sup>	b		5	5	0,10	0,5
Gilets pare-balles <sup>a</sup>	b		20	20	0,40	8,0
Casiers de rangement pour armes <sup>a</sup>	b		70	70	0,05	3,5
Coffre de rangement pour armes (125 cm x 65 cm x 50 cm) <sup>f</sup>	b		1	1	0,15	0,2
Détecteurs à métaux, magnétomètre <sup>a</sup>	b		3	3	2,50	7,5
Détecteurs à métaux – portables <sup>a</sup>	b		6	6	0,15	0,9

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)x(5)
	Prévisions					
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Appareil de radiographie, petit <sup>a</sup>	b		1	1	12,00	12,0
Appareil de radiographie, grand (entrée) <sup>a</sup>	b		1	1	75,00	75,0
<b>Total partiel</b>						<b>174,6</b>
Fret, à 15 %						26,2
<b>Total partiel, rubrique 7 f)</b>						<b>200,8</b>
<b>Total, rubrique 7</b>						<b>1 930,4</b>
8. Fournitures et services						–
9. Fret aérien et de surface						–
<b>Total, catégorie I</b>						<b>10 294,7</b>
<b>II. Autres programmes</b>						
1. Fournitures et services liés aux élections						–
2. Programmes d'information						
Matériel d'information						
Caméscope Betacam et chaîne de montage <sup>a</sup>	b		1	1	20,0	20,0
Ensemble de programmes d'édition <sup>a</sup>	b					10,0
<b>Total partiel</b>						<b>30,0</b>
Fret, à 15 %						3,0
<b>Total, rubrique 2</b>						<b>33,0</b>
3. Programmes de formation						–
4. Programmes de déminage						–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation						–
<b>Total, catégorie II</b>						<b>33,0</b>
<b>Total, catégories I et II</b>						<b>10 327,7</b>

<sup>a</sup> Il n'existe pas de coûts standard pour cet article.

<sup>b</sup> Informations non disponibles.

<sup>c</sup> Non compris les frais de transport des logiciels.

## Annexe III

### Appui fourni par la MINUBH à d'autres organismes des Nations Unies et à des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies dans la zone de la mission <sup>a</sup>

*Section assurant les services fournis par la MINUBH*

*Entités bénéficiaires<sup>a</sup>*

#### I. Appui à des organismes des Nations Unies

##### Finances

Paiement des traitements et indemnités.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Genève), Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Centre d'action antimines, Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, PNUD, PAM, UNICEF.

##### Transport

Prestation de services de transport (par exemple, fourniture de carburant, entretien et réparation des véhicules et suivi et notification du kilométrage des véhicules de permission).

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Genève), FAO, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Centre d'action antimines, Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, PNUD, UNESCO, OMS, Banque mondiale, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, UNICEF, HCR.

##### Gestion des bâtiments

Prestation de services de gestion des bâtiments (sur la base du partage des coûts), tels que services de nettoyage et services collectifs de distribution.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.

##### Transmissions et services informatiques

Prestation de services tels que communications téléphoniques.

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Centre d'action antimines, Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, PNUD, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, UNICEF, HCR.

##### Services généraux

Services de la valise diplomatique et fourniture d'articles divers.

PNUD, UNICEF, Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, Banque mondiale.

#### II. Appui à des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies

##### Transmissions et services informatiques

Prestation de services, y compris communications téléphoniques et partage de la location du répéteur de satellite.

Force de stabilisation.

---

*Section assurant les services fournis par la MINUBH**Entités bénéficiaires*

---

**Gestion des bâtiments**

Prestation de services de gestion des bâtiments (sur la base du partage des coûts), tels que services de nettoyage et services collectifs de distribution. Force de stabilisation.

---

<sup>a</sup> En ce qui concerne l'appui à d'autres organismes des Nations Unies dans la zone de la mission, la MINUBH fournit les matériels et fournitures moyennant remboursement, mais ne facture aucun frais au titre de l'assistance administrative et technique que son personnel fournit aux autres organismes. L'appui à la Force de stabilisation (SFOR) est régi par les arrangements conclus début 1996 entre l'Organisation des Nations Unies et la SFOR.

<sup>b</sup> Les abréviations ci-après sont utilisées dans le tableau :

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## Annexe IV

### Suite donnée aux recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Recommandation	Suite donnée
<p><i>Il faudrait examiner s'il est nécessaire que le bureau de liaison et le bureau administratif soient tous les deux situés à Zagreb et dans des locaux séparés. Les conclusions de l'étude devraient figurer dans le prochain projet de budget de la MINUBH. En outre, la question de la création d'un poste de chef du bureau de liaison à Zagreb devra être examinée après que le Secrétaire général aura transmis les conclusions de l'étude (A/53/895/Add. 6, par. 31).</i></p>	<p>Conformément à la recommandation du Comité consultatif, le bureau administratif a été réinstallé dans les mêmes locaux que le bureau de liaison. En outre, l'étude réalisée a montré qu'il était possible de regrouper certaines fonctions administratives. En conséquence, 19 des 25 postes (1 P-3, 2 agents du Service mobile et 16 agents locaux) seront supprimés au bureau administratif de Zagreb.</p> <p>Pour ce qui est de la création du poste de chef du bureau de liaison à Zagreb, les fonctions du bureau devraient pouvoir être assurées avec l'effectif actuel compte tenu de la suppression du Groupe d'appui de la police civile.</p>

## Annexe V

### Suite donnée aux précédentes recommandations du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne

---

Recommandation

Suite donnée

---

#### Comité des Commissaires aux comptes (A/53/5, vol. II)

##### 1. Système de contrôle des avoirs sur le terrain : base de données centrale sur les avoirs (par. 117).

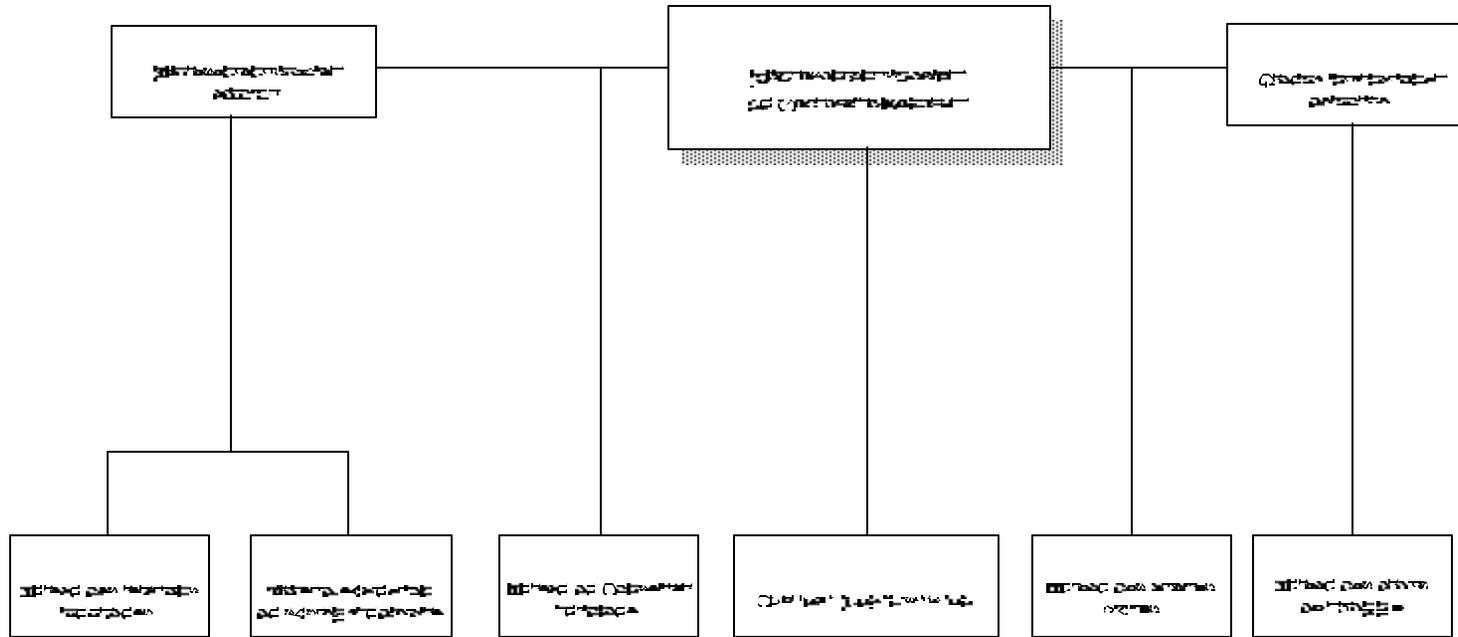
*Le Comité des commissaires aux comptes recommande que la MINUBH s'assure que la signature du destinataire d'un bien soit systématiquement exigée à la remise de l'article et que toutes les informations pertinentes soient enregistrées dans la base de données centrale sur les avoirs.*

Suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes, l'Administration de la MINUBH, par l'intermédiaire du Groupe de contrôle du matériel et des stocks, a pris les mesures ci-après :

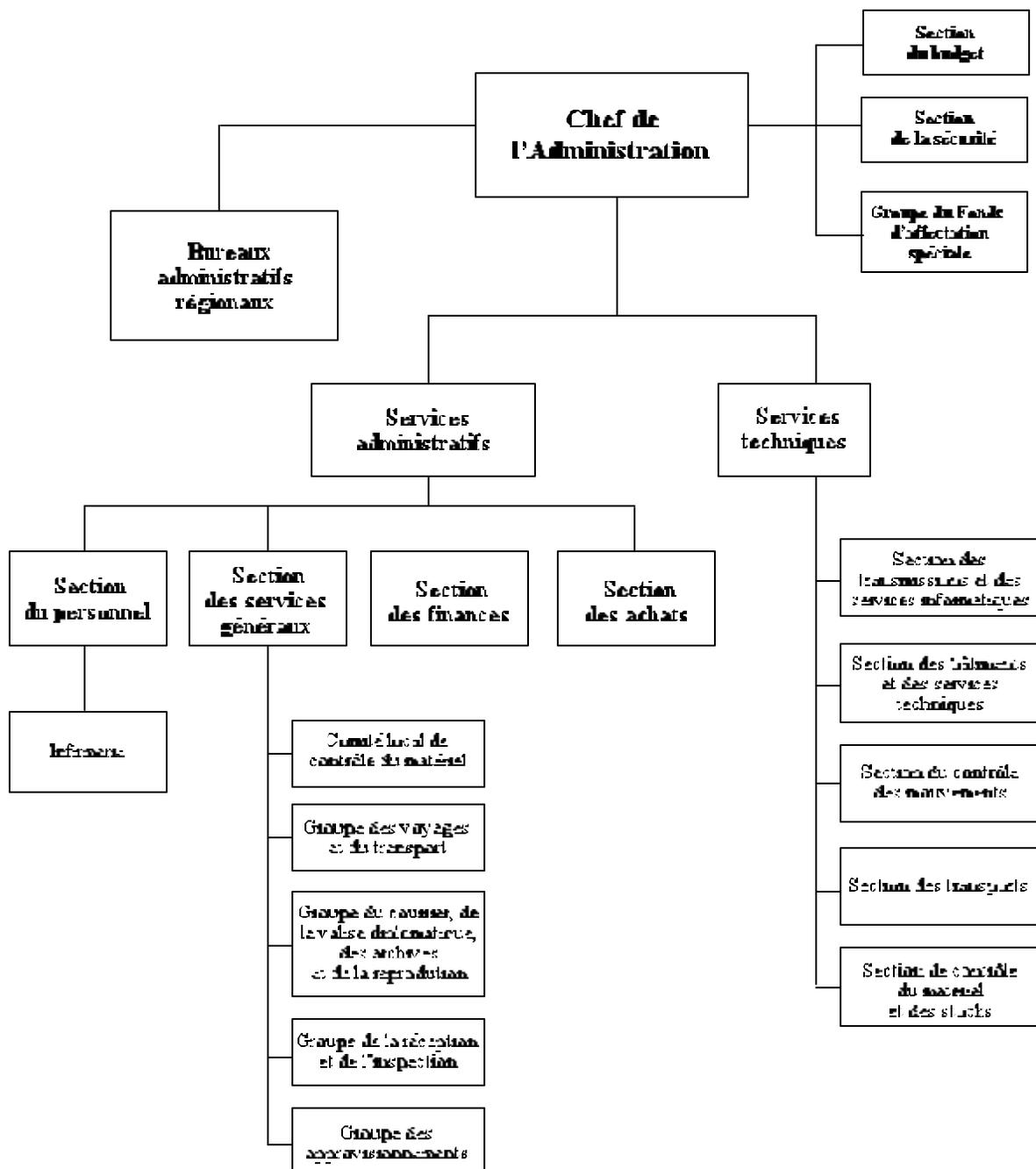
- a) Des bordereaux normalisés de livraison et de réception ont été mis en place, accompagnés de directives à l'intention de tout le personnel de la Mission;
  - b) Des séminaires ont été organisés à l'intention du personnel chargé de la logistique au sein de la Force internationale de police ainsi que des responsables de l'administration dans les bureaux organiques pour leur faire connaître les Règlements et règles de l'Organisation des Nations Unies régissant le contrôle du matériel et la gestion des stocks et leur responsabilité en la matière;
  - c) Les règles régissant le contrôle du matériel et la gestion des stocks et la responsabilité du personnel en la matière ont été incorporées dans le cours d'initiation destiné aux agents de la Force internationale de police et au personnel civil nouvellement affectés à la Mission;
  - d) Le Groupe de contrôle du matériel et des stocks a adopté des procédures plus strictes de livraison et de réception du matériel, qui comprennent la vérification matérielle des biens et l'établissement de bordereaux par le personnel du Groupe international de police et des bureaux administratifs régionaux;
  - e) Le Groupe de contrôle du matériel et des stocks a encore renforcé ses procédures au moyen d'un programme semestriel de vérification matérielle des stocks, qui s'applique à toutes les antennes de la MINUBH dans la zone de la mission.
-

# Annexe VI Organigrammes

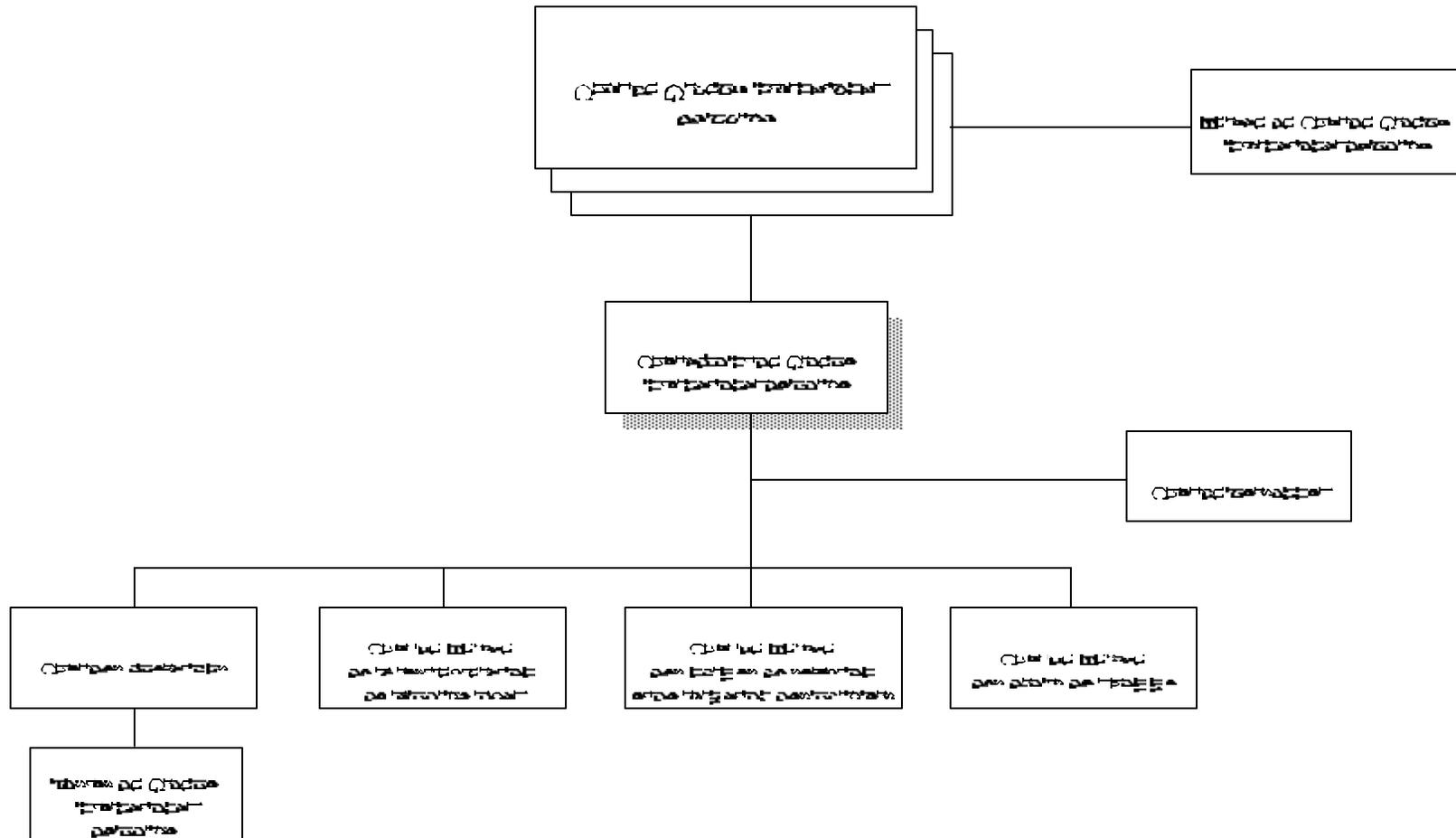
## A. Organigramme de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : services organiques



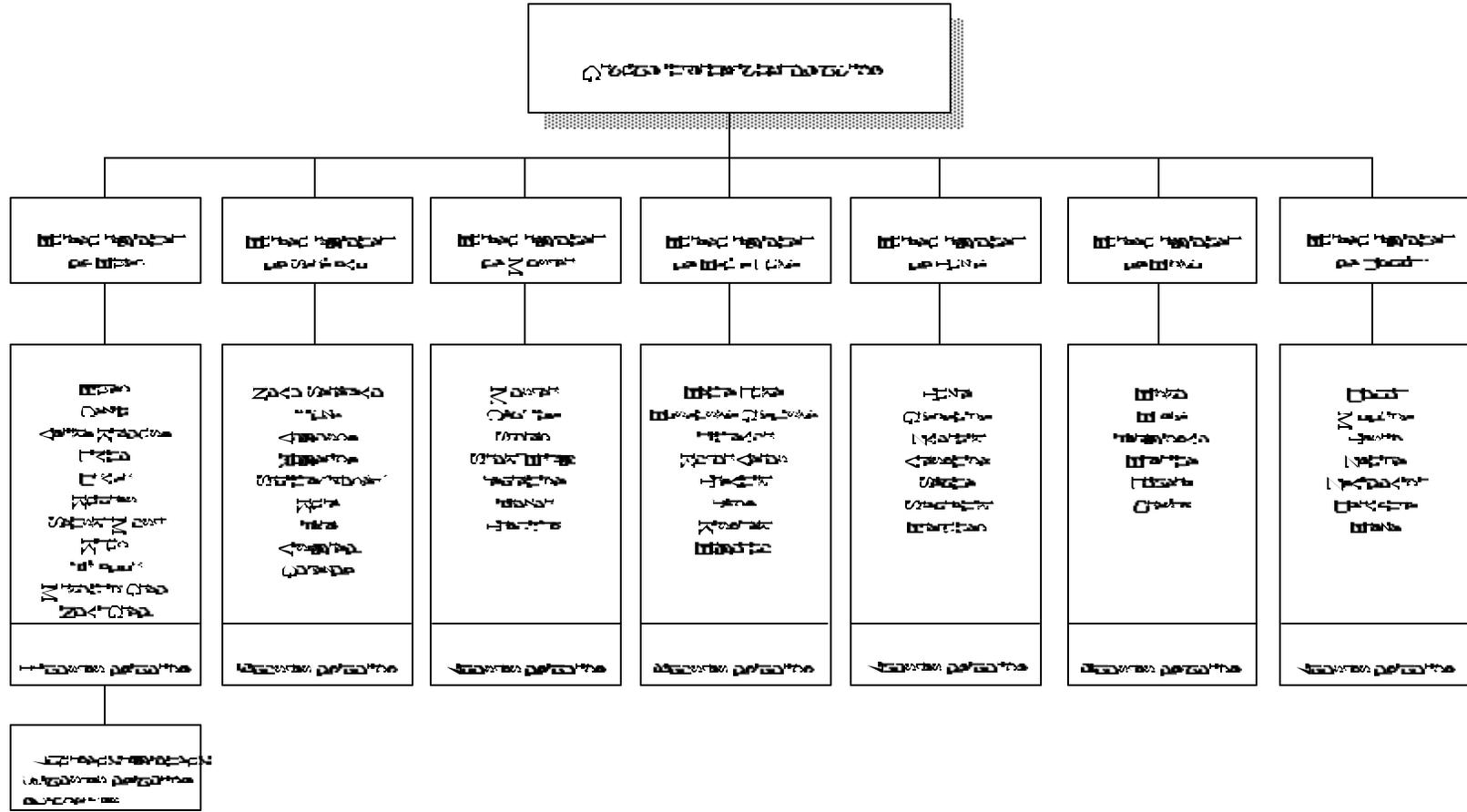
**B. Organigramme de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : services administratifs**



### C. Organigramme du Groupe international de police



### D. Structure des implantations du Groupe international de police



---